



LAMONZIE - SAINT - MARTIN

LAMONZIE SAINT MARTIN

JUIN 2025

Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

La chaleur est là avec l'été et les vacances arrivent pour certains d'entre vous...

Cette fin du mois de juin sera marquée par l'ouverture de Carrefour contact et bientôt de sa station service, enfin un service supplémentaire sur notre territoire. Je salue également l'ouverture de La chronique du dé, un magasin de jeux de société dans l'ancienne pizzeria Le Solopac.

Vous trouverez dans ce bulletin des recommandations au sujet des cambriolages, un repair café itinérant et toujours notre combat contre les dépôts sauvages.

Le budget 2025, en quelques chiffres et enfin le programme chargé sur les manifestations estivales sur votre commune.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et surtout prenez soin de vous.

Votre Maire passionné.

Thierry AUROY-PEYTOU

**INFOS
MUNICIPALES**

1

ACTUALITES

2

**BUDGET
COMMUNAL**

3

**INFOS
PRATIQUES**

4

Votre Mairie

Ouverte
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00
Fermée le mercredi après-
midi

Tél : 05.53.24.07.15

mairie@lamonzie-saint-
martin.fr

Site internet
www.lamonzie-saint-
martin.fr



facebook

CAMBRIOLAGES

La Commune est impactée depuis plusieurs semaines par une succession de cambriolages, phénomène inédit ces dernières années sur notre territoire. L'ensemble du bergeracois est concerné par ce type de faits, malheureusement très difficiles à prévoir et éviter.

Les auteurs des faits n'hésitent pas à pénétrer en pleine journée dans les domiciles laissés ouverts, même en présence des occupants des lieux. Les objectifs de ces délinquants sont l'argent liquide et les bijoux.

Quelques conseils essentiels :

Verrouillez vos accès : Ne laissez jamais une porte ou une fenêtre ouverte en votre absence, même pour une courte durée.

Simulez une présence : Une lumière allumée, une radio en marche ou l'utilisation d'un programmateur peut dissuader les voleurs.

Soyez discret sur vos absences : Évitez de signaler vos vacances sur les réseaux sociaux

Sécurisez vos objets de valeur : Ne laissez pas d'objets précieux en vue et privilégiez un coffre-fort ou un espace sécurisé.

Renforcez votre sécurité : L'installation d'un système d'alarme ou d'une caméra peut être un excellent moyen de dissuasion.

Si vous remarquez un comportement suspect ou si vous êtes victime de cambriolage, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie (17) ou la police municipale ([05 53 24 07 15](tel:0553240715)).

En appliquant ces bons réflexes, nous contribuons ensemble à protéger notre commune et à préserver notre tranquillité.

UN REPAIR CAFÉ ITINÉRANT BIENTÔT DANS NOTRE COMMUNE !

Réparer ensemble au lieu de jeter, partager des savoir-faire entre générations, créer du lien social : c'est la belle initiative que propose l'association La Traverse à notre commune, avec la mise en place d'un atelier Repair Café itinérant, en septembre.

Depuis 2021, La Traverse œuvre sur le territoire Bergeracois pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de fragilité. En 2022, l'association y a lancé un Repair Café fixe, devenu un véritable lieu de rencontre et de solidarité. Animé par une équipe de bénévoles retraités et actifs, cet atelier permet de réparer gratuitement des objets du quotidien dans une ambiance chaleureuse.

Pourquoi un Repair Café itinérant ?

Face au succès rencontré à Bergerac, La Traverse a choisi d'aller à la rencontre des habitants dans les communes rurales grâce à un dispositif mobile.



Ce projet a pour objectifs de :

- Lutter contre le gaspillage en donnant une seconde vie aux objets cassés ou défectueux
- Favoriser le lien social, notamment entre générations.
- Valoriser les savoir-faire locaux, en particulier ceux des seniors
- Aider les foyers modestes, parfois dans l'incapacité de remplacer certains équipements

Vous avez des compétences en réparation ?

Vous souhaitez vous impliquer comme bénévole ?

Contactez la mairie ou La Traverse !

Comment ça se passe à Lamonzie Saint Martin ?

Les premiers ateliers auront lieu au Monteil, à la Maison des associations Kathia Valette, avec une première fréquence envisagée d'un mardi après-midi par trimestre, de 14h30 à 16h30. Cette fréquence pourra évoluer selon l'intérêt des habitants et la mobilisation des bénévoles locaux.

Une boîte d'inscription sera prochainement installée en mairie. Les habitants pourront y déposer une fiche d'inscription simple au dos du flyer et sur le site internet de La Traverse recensant les objets à réparer (petit électroménager, cafetières, jouets, etc.). Une explication du concept y sera également affichée, pour permettre à chacun de s'approprier cette démarche conviviale et utile.

Et vous, bricoleur de la commune ?

Vous aimez réparer, bricoler, coudre, démonter et remonter ? Rejoignez l'aventure en tant que bénévole local ! Votre participation permettrait d'enrichir l'équipe d'intervention et d'augmenter la capacité d'accueil des ateliers. Une belle façon de transmettre vos compétences tout en contribuant à une dynamique solidaire dans votre commune.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sur la commune sont des incivilités qui peuvent avoir de grandes conséquences sur la salubrité publique.

S'ils ne sont pas tous causés par des habitants, ces actes ont un effet non négligeable sur les finances communales, aussi une délibération en date du 6 mars 2025, votée à l'unanimité par le conseil municipal, a pris les mesures suivantes :

- Une redevance de **200 €** sera due par les auteurs du dépôt sauvage sur le territoire communal lors de la première infraction constatée. En cas de récidive, la même redevance sera appliquée mais avec un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie, pouvant mener à une amende de 1500 €.



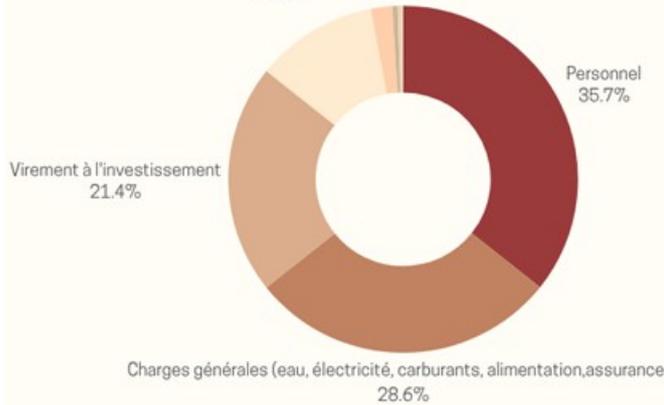
- Pour les professionnels, la redevance est de **2000 €** avec un dépôt de plainte dès la première infraction.

Le code de l'environnement dispose que tout propriétaire est supposé détenteur des déchets qui se trouveraient sur son terrain. Ces déchets doivent faire l'objet d'un enlèvement par les services habilités appropriés, car il est interdit de les laisser sur place. La commune peut engager des démarches légales afin de faire cesser cet état de fait. Ces démarches impliquent un dépôt de plainte et peuvent entraîner un enlèvement d'office, à charge financière du propriétaire, y compris sur un terrain privé.

Il est du devoir de chacun, pour le bien de tous, de veiller à ce que les dépôts sauvages sur la commune disparaissent.

BUDGET FONCTIONNEMENT

Autres charges (indemnités, service incendie, contributions obligatoires) 11.3%



DÉPENSES

2025

2 476 816.94 €

- Charges de personnel 896 761.19 €
- Charges générales 714 700 €
- Virement à l'investissement 535 733.35 €
- Autres charges de gestion 282 306.88 €
- Charges financières 31 680.33 €
- Opérations d'ordre 11 335.19 €
- Amortissements et divers 3 300 €

Recettes principales : impôts et taxes, dotations d'Etat, produits de gestion courante (loyers, cantine, garderie...)

INVESTISSEMENT

632 871.69 €

Les recettes sont principalement des subventions (Etat, département, CAB), le transfert du fonctionnement, le FCTVA et la taxe d'aménagement.



Travaux et aménagements

206 380 €

- Achats terrains pour implantation d'un agriculteur pour la légumerie voirie Carrefour contact
- Feu tricolore sécurisation du bourg
- Chaudière 1ère partie
- Travaux bâtiments services techniques
- Réfection toiture église St Roch

Enfance et culture

45 219 €

- Achat d'une structure de jeux pour l'école maternelle
- Achat d'une scène mobile
- Renouvellement d'un piano de cuisson dans la salle des fêtes
- Acquisition de toilettes mobiles



Amélioration qualité de travail des agents

15 520 €

- Climatisation bureau des CNI
- Achat de matériel pour la cantine et pour les services techniques
- Renouvellement de matériel informatique
- Vestiaire services techniques



AUTRES DEPENSES

- Remboursements d'emprunts
- Travaux SDE24 et caserne des pompiers de Bergerac
- Immobilisations corporelles et en cours



INFOS PRATIQUES



La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui aident les enfants à faire leurs devoirs les lundis et jeudis soirs à la garderie périscolaire. Si vous voulez les rejoindre, contacter la mairie.



A NOTER DANS VOS AGENDAS



6 au 13 juillet	Stage de tango	Salle des fêtes
20 juillet	Fête des battages, Lamonzie d'antan et de demain	Château Saint Martin
27 juillet	Repas de chasse	Salle des fêtes
16 et 17 août	Fête du Monteil	Comité des fêtes FLR
5 au 7 septembre	Fête de lamonzie	Comité des fêtes de Lamonzie
14 septembre	Fête de la rivière	Cale St Martin
14 septembre	Randonnée des vendanges et repas, UCB	Salle des fêtes
17 septembre	Journée séniors	Salles fêtes et salle des jeunes
24 septembre	Quine, Les toujours jeunes	Salle des fêtes
28 septembre	Rando 24, FLR du Monteil	Espace Kathia Valette

Imprimé par nos soins à 1 300 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire / Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin

Rédaction : commission communication